

**RESOLUTION URGENTE**  
**du groupe PDCB, par le député (suppl.) Joachim Rausis, concernant des transport**  
**publics pour tous (09.03.2010) 5.052**

L'Association Transports et Environnement (ATE) a divulgué un projet du Département fédéral des Transports, de l'Environnement et des Communications (DETEC) menaçant bon nombre de lignes publiques secondaires de bus dans le pays.

Actualité de l'événement: cette annonce ne date que de quelques jours.

Imprévisibilité: comment imaginer que le Ministre des transports, fervent défenseur des transports publics, cautionne un tel démantèlement du service public?

Nécessité d'une réaction immédiate: il est impératif de manifester de suite notre désaccord face à cette idée particulièrement néfaste pour notre canton.

L'urgence de la présente intervention est donc démontrée.

Le projet du DETEC consiste à relever le nombre minimal de voyageurs/jour de 32 (état actuel) à 100 pour accorder une subvention à une ligne secondaire de bus. Cette mesure permettrait d'économiser quelques millions de francs par année.

Conséquence pour le Valais, les 18 lignes suivantes n'entreraient plus dans les critères fédéraux de subventionnement:

Bex – Monthey, Chamoson – Ovronnaz, Dorénav – Champex-d'Alesse, Ernen – Steinhaus, Kalpetran – Embd, Le Châble – Bruson, Leuk – Albinen, Leuk – Guttet, Martigny – Trient, Orsières – Champex, Orsières – Commeire, Riddes – La Tzoumaz, Sion – Thyon, Sion – St-Romain, St-Germain – Mayens-de-la-Zour, St-Maurice – Mex, Turmann – Ergisch, Val-d'Illiez – Les Crosets.

Le Groupe DC du Bas-Valais ne peut cautionner un projet aussi discriminatoire pour les habitants de notre canton. Les lignes menacées desservent des vallées secondaires et des stations touristiques et font partie à part entière du réseau cantonal de voies de communication.

Quels sont les critères qui ont amené à relever la barre de 32 à 100 passagers par jour? Tient-on compte du nombre d'habitants de la région desservie par la ligne? 100 habitants/jour dans une vallée valaisanne n'ont pas le même poids démographique que 100 habitants/jour à Zurich!

Les habitants des vallées latérales subiraient un énorme préjudice dans leur capacité de déplacement et d'accès aux services de base. Finalement, à quoi bon s'échiner à vivre encore en montagne? Le tourisme, secteur économique majeur du canton, souffrirait à coup sûr de cette baisse d'offre en transports publics.

Il est vital que notre Parlement fasse front commun et exprime clairement son refus d'un projet injuste n'induisant que des économies de bouts de chandelles, mais provoquant des dégâts collatéraux catastrophiques. Il en va de la survie de nos vallées latérales, de la pérennité de notre tourisme et du confort de vie des Valaisans.

Sion, le 9 mars 2010  
(09h15)

Groupe PDCB, par  
Joachim Rausis, député (suppl.)